

Thème : piétonisation du centre-ville

Question de Monsieur Pantaleao Joaquim (140 rue du château Gaillard)

Pensez-vous vraiment que la piétonisation du centre ville, est la solution à sa désertification ? Quand on voit que les gens qui vont à la boulangerie du rond-point, ne sont pas capables de se garer dans les parkings de l'autre côté de la rue !!!!! Et préfèrent se garer en double file.

Réponse :

Je vous remercie tout d'abord de l'intérêt que vous manifestez pour le projet de requalification du centre ville.

Ce dernier vise effectivement à accorder une plus large place aux piétons dans le cœur de ville et à un partage plus équilibré de l'espace public avec les autres types d'usagers: cycles, deux roues, automobiles. Il ne s'agit pas pour autant d'une piétonisation qui exclurait toute circulation automobile mais elle sera réduite et réorganisée, de même pour le stationnement.

Cette évolution est rendue nécessaire par la sur-occupation du centre ville par la voiture et la multiplication des incivilités que vous pointez. Loin de participer à son attractivité cette situation dégrade cet environnement et contribue à la désaffection du centre ville et à la disparition du commerce de proximité.

Depuis des années, nombre de communes françaises ont fait le choix de la réduction de la place de l'automobile conjointement à la revalorisation de la qualité de l'espace public et de ses usages. Ce choix leur a permis, dans l'immense majorité des cas, de redynamiser ou de conforter leur centre par delà les inquiétudes qui ont pu accompagner cette évolution. La municipalité s'inscrit clairement dans cette logique de transformation dont nous espérons que vous partagerez les objectifs.

Question de LE MOAL Guy (68 allée de Vlaminck)

Concernant la place du vélo dans la ville, j'ai cru comprendre qu'une piste cyclable était prévue, tant mieux, c'est nécessaire. J'espère que c'est une vraie piste cyclable, pas de simples marquages au sol. Mais avez-vous prévu les parcs à vélo pour profiter du centre ville et ne pas faire que passer? De plus, il manque des restaurants, brasseries ou cafés pour prendre le temps et mettre de l'ambiance. Qu'avez-vous prévu?

Réponse :

Tout d'abord l'équipe municipale vous remercie pour l'intérêt que vous manifestez pour le projet Cœur de ville.

Vous avez raison, les cyclistes méritent d'être davantage intégrés et protégés en centre-ville. Dans ce sens, les urbanistes ont prévu une traversée est-ouest sécurisée qui passera à travers le parc de la mairie. La mise en sens unique de certaines rues rendra également la

pratique du vélo nettement plus confortable à Dammarie. Toutefois, l'étroitesse des chaussées permet difficilement de séparer cyclistes et voitures par une barrière physique.

L'installation de racks à vélos a effectivement été annoncée lors de la réunion publique du 7 mars dernier.

Enfin, l'ouverture de commerces et l'animation du centre-ville sont un des objectifs affichés du projet. Mais cette évolution dépend de l'initiative privée. La mairie ne peut donc agir qu'indirectement, en réalisant un cadre de vie et d'implantation commerciale agréable.

Thème : Stationnement

Question de Madame Pantaleao Marie Isabelle (140 rue du château Gaillard)

Pour les gens qui n'habitent pas en centre-ville, il est déjà compliqué de se garer pour aller à la BRED où à la charcuterie, si en plus vous nous supprimer les places de parking de la place du marché nous ne viendrons plus. Nous vieillissons et pour nous le centre ville est loin, juste pour l'offre de service donnée. Pour 15 à 30 minutes en ville on ne peut pas en sortant du travail, perdre trop de temps.

Réponse :

Je vous remercie tout d'abord de l'intérêt que vous manifestez pour le projet de requalification du centre ville.

Comme vous le soulignez, l'offre commerciale du centre-ville souffre aujourd'hui d'un manque de diversité. Il s'agit précisément d'un phénomène que la restructuration et la revalorisation de l'espace public a vocation à résorber. Le stationnement n'est pas supprimé comme vous le craigniez mais réduit et réorganisé afin de limiter sa durée. Il s'agit justement de favoriser les courses du quotidien telles que vous les évoquez, de privilégier la rotation des véhicules et d'empêcher l'occupation longue durée de l'espace public par des automobilistes qui monopolisent les places sans fréquenter les commerces de proximité.

Question de Madame Golano-Hirèche Samia (19 ruelle de l'ancien lavoir)

Bonjour, Pourriez-vous me dire si vous prévoyez un stationnement résidentiel pour les personnes habitant en plein centre ville sans oublier les petites rues qui ne sont prises en compte nulle part? Le projet est bien mais devra aussi prendre en compte ce sujet car le soir moins de problèmes de stationnement mais en journée ça l'est. Merci de votre retour

Réponse :

Je vous remercie tout d'abord pour l'intérêt que vous manifestez pour le projet de restructuration du centre ville.

La question du stationnement au sein du futur centre-ville est effectivement cruciale et nous l'étudions avec la plus grande attention. Le succès de l'opération Cœur de ville dépend en partie de sa gestion efficace. L'offre de stationnement dans ce périmètre central devrait être légèrement réduite, mais surtout réorganisée en accordant une réponse particulière aux besoins des riverains et des clients du commerce local. Des pistes ont déjà été évoquées lors de la réunion publique, notamment le retrait des véhicules des agents municipaux qui occupent un assez grand nombre de places en surface dans le centre ville et la mise en place d'un dispositif zone bleue, limitant la durée de stationnement pour les automobilistes de passage.

Thème : sécurité routière

Question de Madame VERRIERE monique (464 avenue anatole france)

L'effrayante circulation DE 10.000 VEHICULES/JOUR OU PLUS avenues ANATOLE FRANCE ET ZOLA sera-t-elle ENFIN REDUITE... ET LIMITEE...en vitesse 30.. C'est une aberration que de construire encore et toujours avec ces milliers de voitures qui filent devant LES IMMEUBLES HABITES...LE COLLEGE...LE CENTRE VILAUBOIS ! Cela n'a choqué personne ???

Thème : densification urbaine

Question de Madame Robert Brigitte (38 rue Antonio Vivaldi)

Qu'en est-il de la résidence intergénérationnelle ?

Réponse :

La livraison de la résidence intergénérationnelle, dont les travaux viennent de commencer, est prévue pour la fin de l'année 2019, début 2020. Il s'agit d'implanter en plein cœur de ville, une résidence de 78 logements destinés aux étudiants, aux jeunes actifs et aux personnes de plus de 65 ans autonomes qui bénéficieront de logements adaptés aux normes PMR.

Les locataires trouveront au sein de la résidence, une salle commune où des activités leur seront régulièrement proposées. Cette résidence s'inscrit dans le projet de redynamisation du centre ville et de ses activités commerciales, tout en favorisant la mixité sociale et générationnelle

Question de Madame DRIES NADIA 235 Rue Claude Debussy

Bonjour, Habitante du centre ville, je viens de prendre connaissance du projet de restructuration du centre ville. Vous projeter de construire 3 immeubles sur l'ancienne place du marché. Les deux autres immeubles situés sur l'ancienne halle couverte ne posent pas de problème. Cependant avez vous pensez aux conséquences sur les habitations situé en face de l'immeuble que vous projeter de construire sur le parking actuelle de la place du marché. En effet, le manque de luminosité que ce bâtiment va engendrer, la dévalorisation foncière de ces maisons, le bruit causé (notamment si des commerces doivent êtres créés au RDC), le manque de place de parking (où devons nous garer nos voitures). Je vous remercie pour toutes les réponses que vous pourrez m'apporter.

Réponse :

Je vous remercie de l'intérêt que vous manifestez pour le projet Cœur de ville

Vos interrogations sont bien compréhensibles et nous tenons à vous apporter l'information la plus complète au sujet du projet immobilier évoqué.

À ce stade, il s'agit d'une réflexion de principe sur le renouvellement de l'offre résidentielle en cœur de ville, et en particulier sur l'ancienne place du marché. Les volumes et les hauteurs définitifs ne sont donc pas établis à l'heure actuelle, mais une grande attention sera évidemment apportée à leur intégration harmonieuse dans leur environnement immédiat.

La qualité des programmes immobiliers développés devrait constituer un facteur de valorisation de l'ensemble du secteur.

S'agissant des rez-de-chaussée, il est prévu qu'ils soient occupés par des bureaux et des services et non par des commerces. Ils n'engendreront donc aucune nuisance particulière pour le voisinage.

Enfin, les places de parking que vous mentionnez sont effectivement appelées à disparaître à terme, mais la réflexion actuellement menée sur la revalorisation du cœur de ville s'accompagne d'une réorganisation globale du stationnement qui intègre les nécessités propres aux riverains.

Thème : manque de diversité commerciale

Question de Madame Burle Pierrette (136 rue Ch de Gaulle)

Nouveau sens de circulation, nouveaux logements, c'est bien. Plus d'habitants, c'est bon pour la Commune, OK, mais ou donc ces gens vont aller acheter leur bifteck, leurs journaux, leur crèmerie, disons le minimum vital ????? Que pensez-vous faire pour attirer ces nouveaux magasins indispensables dans le centre ville ??? Tout le monde n'a pas une voiture pour aller faire ses courses à la périphérie.

Réponse :

Je vous remercie de l'intérêt que vous manifestez pour le projet Cœur de ville

Si, comme vous le mentionnez, un des effets attendus est bien l'accroissement de la population du centre-ville, sa finalité première est de lui rendre son attractivité, notamment commerciale.

Il est important de rappeler que seuls les commerçants décident de leur implantation éventuelle sur un territoire. Mais le rôle des élus est d'agir pour créer les conditions d'un environnement qui soit le plus favorable possible à leur venue en améliorant la qualité et l'organisation de l'espace public, en favorisant les déplacements piétons et en réduisant l'impact de la circulation et du stationnement automobile. Ces objectifs constituent la base du projet de restructuration.

Thème : divers

Question de Madame PULYK Catherine (117, avenue du Colonel Fabien)

Je n'ai pas de question mais simplement je souhaite dire qu'enfin Dammarie va peut revivre. j'y suis née, j'y ai grandi, je suis partie vivre ailleurs, j'y suis revenue et je ne reconnais plus la ville de mon enfance tellement que je ne fréquente pratiquement pas le centre ville tout comme Melun d'ailleurs. Pourtant dernièrement à Dammarie, il faut saluer l'embellissement par l'installation de fleurs ce qui est très important. Gageons que ce projet de redynamisation du centre ville marche ! J'aurai plaisir à m'y rendre si nous arriverons à y trouver des produits locaux.

Question de Monsieur Baudouin Perret (150 allée du Parc)

Comment revaloriser le centre ville sans démolir le bâti de piètre qualité de part et d'autre de la mairie ?(de la direction des services techniques à l'avenue A Briand)Il faut de l'audace , de l'ambition et du courage ...

Réponse :

Je vous remercie tout d'abord pour l'intérêt que vous manifestez pour le projet de restructuration du centre ville.

Le principe de revalorisation du centre ville ne repose pas uniquement sur la modernisation du bâti et des infrastructures. Dammarie-les-Lys possède également des éléments de patrimoine qu'il s'agit de mettre en valeur à travers cette opération. Ces atouts sont d'ordre paysager, comme les parcs de l'abbaye ou de la Mairie, mais ils s'observent également dans certaines façades historiques.

Vous avez néanmoins raison d'évoquer l'état de dégradation de certains bâtiments aux abords de la mairie qui nécessitent d'être revalorisés dans le cadre de l'opération Cœur de

ville. Les concepteurs travaillent d'ailleurs sur la rénovation de l'ancien immeuble des services techniques que vous mentionnez. Plutôt que de le démolir, des possibilités de reconversion sont à l'étude. Nous espérons enfin qu'avec la transformation de la place Mazet en place de village, visiteurs, commerçants et riverains partageront le souci de la préservation de cet environnement requalifié.